



Les sociétés de gestion comme derniers remparts

Lors de l'assemblée générale du 14 juin dernier, les délégués des huit associations membres de Copibec ont élu un nouveau conseil d'administration.

Bien entendu, le controversé projet de loi C-11 a été au cœur des sujets abordés. Malgré toutes les énergies déployées pour faire réaliser au gouvernement conservateur que les nombreuses exceptions sans rémunération incluses dans ce projet fragiliseront le droit d'auteur, il a fait la sourde oreille et le projet devrait passer sans amendements majeurs. Mais comme le rappelle notre directrice générale, « Copibec est résolument tournée vers l'avenir et continuera avec énergie de défendre le droit d'auteur et de permettre l'accès aux œuvres de l'esprit dans le respect des droits des auteurs et des éditeurs qu'elle représente ». La présidente sortante, Danièle Simpson, a souligné fort justement que « les sociétés de gestion sont les derniers remparts de protection de la propriété intellectuelle », ce n'est donc pas le moment de baisser les bras !

Pour la prochaine année, Gaston Bellemare (ANEL) assumera la présidence du conseil alors que Danièle Simpson (UNEQ) en sera la vice-présidente. Véronyque Roy (UNEQ) agira comme trésorière et Stéphane Lavoie (ANEL) devient secrétaire. André Roy (UNEQ), Nicolas Langelier (AJIQ) et Lise Létourneau (RAAV) occuperont les autres sièges réservés au collège des auteurs. Yann Pineau (Les Quotidiens du Québec), Jean H. Lachapelle (ANEL) et Francine Bergeron (SODEP) compléteront le groupe des éditeurs représentés au sein du conseil.

Lors de la présentation du bilan des activités, la directrice générale de Copibec, Hélène Messier, a mentionné que 15 140 000 \$, à titre de redevances, ont été perçus en 2011-2012 auprès des usagers qui reproduisent des œuvres littéraires protégées par le droit d'auteur. Cela représente une hausse de 4,2 % par rapport aux sommes recueillies l'an dernier. Du côté des distributions, ce sont près de 115 500 000 \$ qui ont été versés aux titulaires de droits depuis la mise en activité de Copibec, le 1er avril 1998.

Enfin, c'est avec émotion qu'on a souligné le départ de Me François Coderre après une décennie au sein du conseil d'administration et des divers comités de Copibec. Cet homme « généreux et entier », comme le décrit notre directrice générale, manquera à tous ses collègues et aux employés de Copibec.

Distribution des redevances

L'analyse des **déclarations universitaires** pour les reproductions effectuées durant les sessions **d'hiver, d'été et d'automne 2010** est maintenant terminée et le paiement aux titulaires de droits dont les œuvres ont été reproduites a été effectué. Les titulaires de droits de quelque **42 332 titres** canadiens et étrangers se sont partagé une somme de **4 059 594 \$**.

Les **118 826 déclarations analysées** ont permis de déterminer que **74,7 %** des copies faites dans les universités proviennent de **livres**, **24,73 %** de **revues** et **0,57 %** de **journaux**.

Enseignement primaire et secondaire

Nouvelles écoles sondées et excellente participation

L'année scolaire 2011-2012 s'achève et Copibec recevra bientôt les données concernant la troisième période (avril à juin) de la collecte de données dans les écoles de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Pour les deux premières périodes, 91 % des écoles sondées ont retourné des formulaires. Parmi ces formulaires, 4 580 mentionnent la reproduction d'extraits d'œuvres protégées.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a également procédé à la sélection aléatoire des 350 écoles qui participeront à la collecte de l'année 2012-2013. Exceptionnellement, l'échantillon 2012-2013 touche uniquement des écoles de l'enseignement public. Ainsi, nous nous assurons que, dans un proche avenir, toutes les écoles du Québec auront été sondées à au moins une reprise.

Selon une estimation du MÉLS, seulement 250 écoles n'auraient jamais été sélectionnées, à ce jour, pour participer à la collecte de Copibec. Du côté de l'enseignement privé subventionné, toutes les écoles ont participé au moins une fois à cette opération.

L'échantillon 2012-2013 touche l'ensemble des commissions scolaires et des régions du Québec. Fait à souligner, il inclut un nombre important de centres de formation professionnelle, un type d'établissement peu sondé par le passé.

De Montréal à Saguenay, de Laval à Donnacona

Nous continuons de parcourir avec enthousiasme les différentes régions du Québec afin de rencontrer les enseignants, les directions et les professionnels de l'enseignement des écoles, des collèges et des cégeps du Québec. Les présentations concernant la *Loi sur le droit d'auteur* et le contenu de nos licences se multiplient.

Nous causons volontiers de droit d'auteur à tous les groupes qui veulent bien nous accueillir en leurs murs !

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, notre agente de liaison, Émilie McAll Pinard aura rencontré les enseignants de 63 écoles, 150 directions d'école et les représentants de 14 commissions scolaires. De Montréal à Saguenay, de Laval à Donnacona, elle a rappelé les grandes lignes de la *Loi sur le droit d'auteur*, expliqué les modalités de l'entente entre Copibec et le MÉLS, ainsi que celles concernant la collecte de données.

Nouvelles licences et démarches en cours

Au cours des derniers mois, plusieurs usagers d'œuvres protégées ont renouvelé leur licence ou signé une première entente avec Copibec. L'Agence du Revenu du Québec, le Commissaire au lobbyisme du Québec, le Centre de justice de proximité de Québec, ÉtudeSecours, le CPE Château des neiges et l'Ordre des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec sont parmi les nouveaux usagers détenteurs d'une licence Copibec.

Notre société a également poursuivi ses démarches auprès des CPE de la région de Québec afin de les sensibiliser au respect du droit d'auteur. Des représentants de Copibec ont également rencontré ceux de l'Association des centres jeunesse du Québec pour leur présenter les différentes licences offertes par Copibec.

Plus récemment, nous avons également entrepris de contacter les 89 municipalités régionales de comté du Québec (MRC) afin de leur rappeler l'importance de légaliser leurs pratiques de reproduction d'œuvres protégées et de leur faire connaître nos licences. Dans un premier temps, avec la collaboration de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec, un questionnaire sera envoyé aux différentes MRC afin de connaître leurs habitudes et leurs besoins en matière de reproduction d'œuvres protégées par la loi.

De plus, cette année, Copibec a traité beaucoup de demandes provenant de maisons d'édition pour la reproduction d'extraits d'œuvres déjà publiées dans de nouveaux ouvrages. Au total, de novembre 2011 à ce jour, quelque 276 licences ont ainsi été accordées à différents éditeurs du Canada ou de l'étranger. Ces licences touchent aussi bien des ouvrages imprimés que des titres sur support numérique.

Enfin, nous soulignons qu'au *moment de mettre sous presse*, Copibec et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (Crépuq) en étaient à leurs derniers échanges en vue de renouveler la convention universitaire. À suivre dans la prochaine édition de notre bulletin...

Copibec sur la toile

Copibec dispose maintenant d'une chaîne sur le populaire site de partage de vidéos [YouTube](#). On peut y visionner les capsules vidéo réalisées à l'intention des enseignants des écoles primaires/secondaires et celles destinées à ceux du niveau collégial. Avec une présence sur [Vimeo](#), [Facebook](#) et [Twitter](#), il est plus facile que jamais de nous retrouver!

De plus, le site web de Copibec se refait une beauté. Vous aurez bientôt accès à ce site actualisé. Du même coup, les utilisateurs en ligne de nos services, qu'ils soient auteurs, créateurs d'œuvres artistiques, éditeurs ou encore usagers d'œuvres, feront connaissance avec *Savia*, notre nouveau système de gestion en ligne. Les utilisateurs actuels de notre site recevront un courriel avant la mise en ondes de ce service leur expliquant les étapes à suivre pour accéder à leurs comptes. Le personnel de Copibec sera, comme toujours, disponible pour répondre à toute question!

Vous déménagez ?

Vous êtes un auteur de textes, un collaborateur pigiste de journaux et de revues ou un créateur d'œuvres artistiques, avisez-nous de votre changement d'adresse, afin de pouvoir continuer à bénéficier des redevances pour la reproduction de vos œuvres.

Vous n'êtes pas encore inscrit ?

Nous vous invitons à procéder à votre inscription sans plus tarder.

Vous avez des questions ?

- Les **auteurs de textes** et les **collaborateurs pigistes des journaux et des revues** sont invités à contacter **Anouk Pérusse**, agente aux communications et aux titulaires de droits, a.perusse@copibec.qc.ca, (514) 288-1664 poste 228 / 1 800-717-2022.
- Les **créateurs d'œuvres artistiques** peuvent communiquer avec **Isabelle Billeau**, agente aux communications et aux titulaires de droits, i.billeau@copibec.qc.ca, (514) 288-1664 1 800 717-2022 / poste 235.

Nouvelles de l'équipe

C'est avec plaisir que nous soulignons que Jean-Philippe Bergeron, préposé à la recherche et à la saisie de données, a été parmi les trois finalistes du Prix Émile-Nelligan ainsi que parmi les cinq finalistes pour le prix Estuaire pour son recueil de poésie *Géométrie Fantôme* publié chez Poètes de brousse. Ce recueil est son quatrième en carrière. Nous le félicitons et lui souhaitons toujours plus de succès.

Coordonnatrice : Caroline Lacroix

Collaborateurs : Hélène Messier, Frédérique Couette, Cécile Gascon, Rose-Marie Lafrance et Nicolas Boudreault

Traducteur : Brian Colwill

[Abonnez-vous!](#)

Pour vous désabonner au bulletin ou encore pour nous faire part de vos questions et commentaires, [contactez-nous!](#)



@copibec sur

